

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
19-04-18	19-04-18	2 018,6494
	1. Intitulé du projet Construction de hangars d'élevage	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom TARRISSE	PrénomPascal	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridique	
	z à votre demande l'annexe obligatoire	
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1: dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puiss	ance égale ou supérieure à 250 kWc.
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	J formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent Construction de hangars d'élevage type vo Le projet comporte, deux parties distinctes	uels travaux de démolition lière avec couverture photovoltaïque	i formulaire
 Hangars principaux (zone de parcours). Un hangar secondaire (zone d'attrapage). Les hangars principaux sont constitués d'uses pages Nord seront équipés de filet à ve 	ne structure principale métallique.	utrollos mátallique
- Les pans Sud seront équipés de panneaux Les pourtours des hangars seront équipés		ucture.
Son emprise au sol commune sera de 38 19	n de 286.64 m et une largeur de 244.5 m avec d 99 m² (impact toiture) et sa surface de plancher us un rampant sud des hangars principaux repi	sera de 0 m².
Le hangar aura une longueur de 26.26 m e Ce hangar aura pour emprise au sol 300m²		er.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants:

- Le développement de l'activité et la modernisation de la production.
- Assurer le confinement des animaux durant la période migratoire.
- Limiter considérablement les risques de contamination.

Il s'agit d'un investissement agricole réfléchi et important, notamment en termes biosécurité et zootechnique.

La toiture photovoltaïque quant à elle produira l'équivalent de la consommation électrique de 2987 foyers qui sera injecté sur le réseau public d'électricité.

Les revenus tirés de la vente d'électricité permettrons de financer une partie de la volière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain n'aura pas besoin d'être nivelé car ce type de structure permet de s'adapter au type de terrain.

Les eaux pluviales seront traitées naturellement par le terrain qui a des capacités d'absorption dû fait de sa porosité liée à la présence de terre calcaire. Un sondage a déjà été réalisé à moins de 500m du site (source : infoterre.brgm.fr). Une étude de sol avec des tests d'aptitude à la perméabilité sera réalisé avant chantier pour confirmer la porosité du site.

D'après inondationsnappes.fr, il n'y a pas de remontée de nappe au droit du projet. Le projet n'a pas pour but de collecter l'eau mais de la laisser s'écouler. Au vu de l'état initial du site (terre agricole), l'écoulement du terrain des eaux pluviales reste inchangé.

Elle sera pré-assemblée en usine et montée sur le site sur une période de 9 mois environ, les horaires et les périodes de chantier seront définis et adaptés en concertation avec l'exploitant agricole afin de ne pas perturber son activité mais aussi les riverains afin d'éviter toute nuisance sonore sachant que :

Le mode constructif présente peu de nuisance, il s'agit de structure légère monter grâce à des petits engins de levage. Utilisation d'engins récents et régulièrement entretenus répondant aux normes en vigueur.

Les travaux seront réalisés en une seule phase. Pas de travaux les jours fériés et le week-end.

L'emplacement de la base de vie ainsi que la zone de stockage sera défini avec l'exploitant agricole et sera en retrait de l'emprise public.

Pour la gestion des déchets un tri sélectif sera mis en place sur le chantier avec une évacuation régulière des déchets de construction vers un centre habilité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les objectifs du projet sont les suivants:

- Le développement de l'activité et la modernisation de la production.
- Assurer le confinement des animaux durant la période migratoire.
- Limiter considérablement les risques de contamination.

Il s'agit d'un investissement agricole réfléchi et important, notamment en termes biosécurité et zootechnique.

Le développement du projet, permettra de maintenir l'exploitation et de continuer les ventes auprès des coopératives et collectivités.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administre La décision de l'autorité environneme - Permis de construire							
- i emis de constidire							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération	on - préciser les unités de mesure utilisées					
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)					
		20.100 2					
Emprise au sol de la volière : Surface plancher de la volière :		38 199 m ² 300 m ²					
Hauteur au faîtage:		5.52 m					
Hauteur à l'égout:		3.50m					
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>44°45'16"N</u> Lat. 0_° <u>17</u> '58"O					
Parcelle: n°275, 230, 224, 278, 225, 272, 281, 286, 223, 270, 282, 280, 274, 284, 277, 231, 226, 279, 222, 273, 271, 287, 276, 283, 285 et 229 de la section AC Lieu-dit: "Champ du Bournizeau " 47120 - LOUBES-BERNAC		Long ° ' " _ Lat ° ' " _ Long ° ' " _ Lat ° ' " _					
	Communes traversées :						
Jo	ignez à votre demande les anne	exes n° 2 à 6					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non Non Non Non Non Non Non No						
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	Source : Prim.net
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	Source : https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	Source : Prim.net
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Source :Cartographie CARMEN
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	Source :Cartographie CARMEN
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	Source : Mairie
Dans un site inscrit ?		X	Source : https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Source : https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Veuillez compléter le tableau suivant :						
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	- Le projet n'augmentera pas les prélèvements actuels => aucun impact		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			Voir notice explicative "Gestion de l'eau" en annexe. => aucun impact		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	Uniquement des travaux de terrassements effectués pour les fondations localisées.		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	Aucune importation de remblais ne sera nécessaire		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			Le site étudié est un actuellement une zone de parcours pour volailles donc ayant une faible biodiversité, il n'y aura pas d'impact notable sur la faune et la flore.		
			X	Aucun impact		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	Non car le terrain est déjà à vocation agricole.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Source : Prim.net Le projet ne consomme pas d'espace agricole car il s'agit d'un projet à vocation agricole.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	Source : Prim.net
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	En phase chantier: Le mode constructif présente peu de nuisance, il s'agit de structure légère monter grâce à des petits engins de levage. En phase d'exploitation: - En phase diurne: les équipements électriques respectent les normes de l'arrêté du 17/05/2007, paru au JO N°37 du 13/08/2007 - En phase nocturne: aucun bruit

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		Présence d'une fosse pour les effluents liquides (type lisier) qui sera vidé par un organisme qualifié tous les 1 à 2 ans.
	Engendre-t-il des effluents ?		Curage des bâtiments une fois à l'année puis épandage des effluents solides (type fumier) sur les parcelles attenantes au projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		Pour la gestion des déchets un tri sélectif sera mis en place sur le chantier et lors de la phase exploitation (plastique), avec une évacuation régulière des déchets de construction vers un centre habilité.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?			Aucun impact visuel car : - le site est entouré de parcelles dédiées à l'exploitation agricole - les différentes constructions aux alentours sont dédiées aux activités agricoles.	
, ropulation	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×		
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :	
6.3 Les incide	6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les éléments cités en paragraphe 6.1 et 4, permettrons d'éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement bien qu'il soit minime, à savoir :

- Gestion des eaux pluviales.
- Gestion des effluents.
- L'insertion du projet dans l'environnement.
- Gestion des déchets par un tri sélectif lors de la phase chantier.
- Adaptation des horaires lors de la phaser chantier.
- Utilisation d'engins récents et régulièrement entretenus répondant aux normes en vigueur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que ce projet ne devrait pas être soumis à étude d'impact pour les raisons suivantes :

- Le projet se situe sur un terrain agricole et que le projet est à vocation agricole.
- Le projet intègre et prend en compte les différents risques et exclues les zones soumises aux aléas.
- Le projet se situe hors de toute zone classée ou protégée.
- Le volet énergétique du projet permettra de limiter l'émission de gaz à effet de serre en produisant de l'électricité propre.
- Le chantier respectera une charte de chantier vert et n'entraînera pas de pollution en phase chantier.
- Pas d'impact sur les masses d'eau, pas d'affouillement, pas de pollution des eaux souterraines due à l'activité agricole.

8. Annexes

8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\boxtimes
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Pièces jointes :

- PC01 Plan de situation IGN.
- PC01 Plan de situation cadastral.
- PC02 Plan de Masse.
- PC03 Coupe de Terrain
- PC06 Insertions photo-réaliste.
- PC07-08 Photos originales.
- Notice explicative "Gestion de l'eau"
- Annexe 1 à demande d'examen au cas par cas.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à LOUBES-BERNAC

le, 17/04/2018

Signature

sur le cadre ci-dessus